

## **Conflit israélo-palestinien : la situation sur le terrain reste difficile, selon Ban**

17 octobre 2008 – Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans un rapport publié vendredi, estime que le processus d'Annapolis, lancé en novembre 2007 sous les auspices des Etats-Unis, a ouvert de nouvelles perspectives pour régler le conflit israélo-palestinien mais que la situation sur le terrain reste difficile.

« Durant la période considérée, de nouvelles perspectives de règlement pacifique de la question de Palestine sont apparues, avec le lancement du processus d'Annapolis et des négociations bilatérales régulières entre Israël et les Palestiniens. Cela étant, la situation sur le terrain en Israël et dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, est demeurée difficile et a entravé les efforts politiques visant à concrétiser la vision de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Dans la bande de Gaza, en particulier, les actes de violence se sont poursuivis et la crise humanitaire s'est aggravée », constate M. Ban dans ce rapport remis au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale de l'ONU et qui porte sur la période allant de septembre 2007 à août 2008.

« Je demande au gouvernement israélien et à l'Autorité palestinienne de tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif du processus d'Annapolis. Il ne reste plus beaucoup de temps jusqu'à la date butoir, et il subsiste apparemment de nombreux problèmes à régler. Si les parties ne parviennent pas à un accord de paix d'ici à la fin de l'année, il est essentiel que le processus ne capote pas et qu'il se poursuive de façon à déboucher le plus rapidement possible sur un règlement pacifique de la question de Palestine qui se fait attendre depuis trop longtemps », ajoute-t-il.

Selon lui, « il reste beaucoup à faire pour établir les fondements nécessaires à la réussite du processus politique et à l'application durable de tout accord conclu. Les activités d'implantation de colonies doivent cesser entièrement et les restrictions à la circulation et à l'accès doivent être levées. L'Autorité palestinienne doit continuer de s'employer à faire respecter l'ordre public ».

Le Secrétaire général juge également que la question de Gaza demeure critique. « Je suis heureux que le cessez-le-feu en vigueur depuis juin 2008 ait été respecté jusqu'à présent. Cela étant, je n'ai que trop conscience du fait que le cessez-le-feu est par définition un arrangement temporaire qui doit déboucher sur d'autres mesures, à savoir : réouverture des points de passage de Gaza, libération du caporal Gilad Shalit et dialogue en vue de parvenir à la réunification de la Cisjordanie et de Gaza dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime », écrit-il.